

AGENT DE LIGNE POLYVALENT DE PRODUCTION

Mission – Responsabilité

- 🌿 1 Surveillance des opérations automatisées de défibrage ou affinage ou ensachage.
- 🌿 2 Mise en œuvre des contrôles Qualité et de la traçabilité sur la ligne.
- 🌿 3 Livraison du produit fini (fibres, chènevotte, poudre/fibre technique) vers les aires de stockage.
- 🌿 4 Suivi des consignes de production et des règles de sécurité en vigueur dans son secteur.

Lien Hiérarchique

- 🌿 Chef d'équipe, Chef d'atelier, Responsable de production

Description de l'Activité

Garantit :

- 🌿 1 La mise en route et l'alimentation des lignes.
- 🌿 2 La surveillance des opérations effectuées par les machines à partir du poste de commande.
- 🌿 3 Le redémarrage de la ligne après un arrêt machine, en limitant de temps d'arrêts.
- 🌿 4 L'application des contrôles Qualité prescrits (couleur, humidité, pollution...) et des autres enregistrements (données de production).
- 🌿 5 Le respect des consignes de production, de la traçabilité et de la prévention des risques, son poste et son environnement de travail (sécurité).

Contribue :

- 🌿 1 A la bonne marche des opérations de transformation
- 🌿 2 A la tenue du planning de production (Ordonnancement)
- 🌿 3 A la résolution des problèmes machines en alertant la maintenance et/ou l'ingénieur de tout dysfonctionnement ou arrêt machine qu'il ne peut résoudre de lui-même, avec explications détaillées suite à un premier diagnostic.
- 🌿 4 Au contrôle qualité des produits en signalant rapidement toute anomalie constatée à son N+1
- 🌿 5 Au travail en équipe en se coordonnant avec les autres Conducteurs de Ligne ou Opérateurs et au reporting en rendant compte de son activité à sa hiérarchie

Liaisons fonctionnelles

Internes :

- 🌿 1 Amont et aval de son poste
- 🌿 2 Contrôle qualité
- 🌿 3 Maintenance
- 🌿 4 Opérateurs

Externes :

- 🌿 1 Transporteurs

🌱 2 Intervenants extérieurs

Compétences Requises

Savoir – Connaissances :

- 🌱 1 Connaissance de la fibre de chanvre et de ses caractéristiques (serait un plus).
- 🌱 2 Connaissance du fonctionnement des machines et du matériel de son poste de travail.

Pratique et Savoir Faire :

- 🌱 1 Pratique de base de l'informatique (logiciel de commande avec écrans tactiles)
- 🌱 2 Conduite des engins de levage et de transport.

Savoir être – Comportement :

- 🌱 1 Rigueur dans l'exécution des tâches, réactivité en cas de problème, vigilance vis-à-vis des machines et de l'environnement
- 🌱 2 Coopération dans l'équipe, adaptabilité en cas de changement (ex : nouveau matériel, nouveau produit)

Maîtrise de la Fonction :

- 🌱 1 Début de l'autonomie pour faire tourner en fonctionnement normal en 1 ou 2 semaines, prise d'autonomie en cas de dysfonctionnement (bourrages, pannes connues etc..) en 1 ou 2 mois, Maîtrise des postes en 1 an.
- 🌱 2 Maîtrise de l'ensemble des activités et de la variété du produit selon les récoltes

Pré requis

- 🌱 1 Conduite : Permis B obligatoire (CACES 3 ou 9 étant un +)
- 🌱 2 Capacité à utiliser écrans tactiles et outils informatiques
- 🌱 3 Capacité à reporter à l'orale et par écrit les problèmes rencontrés
- 🌱 4 Faire preuve de dextérité et d'habileté en travail manuel

Activités spécifiques

DÉFIBRAGE :

- 🌱 Déchargement de la paille transportée hors des camions
- 🌱 Stockage de la paille
- 🌱 Approvisionnement de la paille sur le tapis des machines à guillotine
- 🌱 Surveillance de la coupe de la paille et de la qualité produite
- 🌱 Surveillance du transit vers la presse à fibres/vers le stockage chènevotte
- 🌱 Intervention manuelle en cas de besoins
- 🌱 Evacuation des produits finis : fibre, chènevotte, poudre.

AFFINAGE :

- 🌱 Approvisionnement de la ligne affinage en fibre papetière
- 🌱 Alimentation de la ligne en fonction des besoins
- 🌱 Surveillance du bon fonctionnement de la ligne d'affinage
- 🌱 Contrôle qualité un échantillonnage constitué ou mesuré
- 🌱 Evacuation des produits finis (fibres techniques) vers le stock tampon.

ENSACHAGE :

- 🌱 Suivi de l'approvisionnement des silos en chènevotte
- 🌱 Remplissage automatisé sur les ensacheuses, contrôle du bon déroulement des opérations
- 🌱 Contrôles qualitatifs et quantitatifs des sacs remplis
- 🌱 Palettisation et mise en stocks
- 🌱 Classement et rangement des déchets en plastique, bois et carton en vue de leur recyclage.

Utilisation et restitution du matériel de l'entreprise

Le salarié reconnaît que le matériel mis à sa disposition pour l'exécution de sa fonction est et reste la propriété exclusive de la Société.

En conséquence, il s'engage à restituer le matériel, à tout moment, dès la première demande de la part de la Société.

Il reconnaît être responsable de la conservation et du bon état du matériel individuel qui lui est confié, toute disparition ou toute détérioration devant être signalée immédiatement à la direction.

En tant que professionnel, le salarié s'engage à respecter les consignes de sécurité au cours de l'utilisation du matériel qui lui est confié, et à se conformer aux directives en lien avec la circulation des personnes et des véhicules sur le site.

En cas de rupture du présent contrat, il sera tenu de restituer à la Société, immédiatement à la date de cession des fonctions, l'ensemble des biens, documents, qui lui auraient été remis.